

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant les travaux devant le 39 rue de la Libération à Forges-les-Eaux du 13 novembre 2023 au 27 novembre 2023.
- Considérant la nécessité de réglementer le stationnement afin de préserver la sécurité,

**ARRETE :**

N°2023-235

**Objet :** Mise en place d'un échafaudage avec création d'une zone de sécurité 39 rue de la Libération

Du 13 novembre 2023 au 27 novembre 2023

**Article I :**

- La pose d'un échafaudage (réfection joints de briques) de 12 ml de longueur et 1 ml de largeur sur le trottoir le long du 39 rue de la Libération est autorisée du 13 novembre 2023 au 27 novembre 2023.

**Article II :**

Le stationnement sera interdit devant le 39 rue de la Libération à Forges-les-Eaux.

Une déviation sécurisée des piétons sera mise en place afin de contourner la zone occupée sur trottoirs.

**Article III :**

La présente réglementation sera matérialisée par la pose de panneaux. L'entreprise GRIFFON Couverture, 10 bis allée de la garenne, 60220 FORMERIE prendra toutes les mesures nécessaires afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes pour les travaux dont il est question.

**Article IV :**

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,  
Forges-Les-Eaux, le 10 novembre 2023

Le Maire Christine LESUEUR  
Pour le Maire et par délégation, l'adjoint au Maire en charge des travaux, de la sécurité et de l'urbanisme

*Cyrielle Capelle*

